

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre juin à quatorze heures et sept minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Charlotte VIGNEUX, Maire.

Présents : Mme Charlotte VIGNEUX, Mme Claire LE GALL, M. Claude CHAUSSADAS, M. Fabrice ORDRONNEAU, M. Noël FAUCHERON, M. Yannick BRETON, Mme LISON RETAILLEAU, M. Guillaume KERBRAT, M. Alexandre LIEVRE, Mme Cécile MAUNY, M. Bernard DANIAUD, Mme Marie-Thérèse LECERF, M. Antoine BOUCHU.

<u>Nombre de Conseillers :</u>	En exercice	:	13
	Présents	:	6
	Absents	:	7
	Pouvoir	:	0

Secrétaire de séance : Cécile Mauny

■ 2025-06-3 : Participation RASED

Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté (RASED) de la circonscription voit l'ensemble de ses membres regroupés à l'école du Centre à Luçon.

Les membres de ce réseau, répartis sur deux secteurs, interviennent auprès des élèves en difficulté de l'école publique de votre commune. Leurs interventions nécessitent un matériel spécifique et l'achat de fournitures adaptées.

- Secteur d'interventions NORD :

- Madame BOBINEAU, psychologue scolaire
- Madame BARREAU-BOIDE, enseignante spécialisée
- Madame POTEREAU, enseignante spécialisée

- Secteur d'interventions SUD :

- Madame CAILLAUD, psychologue scolaire
- Madame BRILLANCEAU, enseignante spécialisée
- Madame GUILLOT, enseignante spécialisée

En ce sens, je vous propose de participer aux frais de fonctionnement à hauteur de 30 € par classe, **sur le compte :**

ASS OCCE Vendée AD 509 – RASED de Luçon
N° SIRET : 38017857400030 - Code APE : 9499Z

dont vous trouverez les coordonnées bancaires sur le R I B joint.

Répartition des dépenses de fonctionnement pour l'année 2024

Fournitures scolaires et consommables, matériel pédagogique.	1472.60 €
Fournitures de bureau (dont cartes téléphoniques, cartouches imprimante, tampons encresurs)	818.53 €
Matériel informatique (ordinateur portable, imprimante, batterie...)	50.00 €
Tests Psychométriques (nouvelle batterie WISC non verbal, Cahiers de cotation, Cahiers de passation...)	1654.68 €
Adhésion OCCE	31.50 €
Tenue de compte BPGO	22.50 €
Total	4049.81€

L'effort financier consenti chaque année par la grande majorité des municipalités de la circonscription du Sud-Ouest et Littoral permet d'enrichir, de diversifier et de mettre à jour le matériel pédagogique utilisé par les enseignants du RASED pour leurs interventions auprès des élèves en difficulté.

Sur cette année 2024, les sommes versées ont servi à l'achat de fournitures scolaires consommables (crayons, cahiers, papier, encre imprimante) d'une nouvelle batterie de tests, de cahiers de passation des tests psychométriques et de matériel pédagogique, utilisés avec les élèves accompagnés.

Madame Le Maire propose : 90,00 € euros de soutien pour 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de voter POUR à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage dans le tableau extérieur de la mairie.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour et an que dessus

Pour copie conforme,

En mairie le 11 juin 2025

Le Maire,

Charlotte VIGNEUX

